

LISTE DE LA CONTINUITÉ DANS L'ACTION POUR LE PROGRÈS ET LE RENOUVEAU

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU DIMANCHE 14 MARS 1971

MESDAMES LES ELECTRICES, MESSIEURS LES ELECTEURS,

Notre liste porte 17 noms de personnes qualifiées, réparties entre le bourg et les villages. Elle veut représenter équitablement les diverses activités locales. Elle a le souci de réserver à chaque quartier un conseiller pour le documenter et le représenter.

ORIENTATION DE NOTRE ACTION.

1. Terminer les réalisations en cours. Puis, tout en continuant à maintenir les impôts dans des limites raisonnables, aborder de nouvelles formes d'activité. Par exemple, la construction d'une salle municipale compartimentée par des cloisons mobiles facilitant rencontres et réunions, conférences et colloques des jeunes — avec salle de lecture et bibliothèque — ne serait pas exclue de notre pensée, si crédits et subventions peuvent être obtenus pour la faire.

2. Agir dans l'intérêt de tous. Rendre service à tous. Utiliser toutes les bonnes volontés.

3. Rester à l'écoute des besoins de tous, des jeunes notamment, qui demandent à être compris.

4. Participation élargie des femmes, notamment dans le bureau d'aide sociale où elles étaient deux précédemment.

NOTRE PROGRAMME.

1. Conserver notre caractère rural, malgré la restructuration des exploitations et les menaces qui pèsent sur les petites, ce qui pose des problèmes de reconversion et d'emplois de repli à assurer. Nous nous proposons donc de continuer **LA POLITIQUE DE L'EMPLOI DE LA MUNICIPALITÉ SORTANTE SANS OUBLIER LES EMPLOIS FÉMININS** dont il a été question à la rubrique "Emploi" du cahier d'informations municipales édité par elle en février.

2. Notre intention est d'accélérer la mise en pratique du plan d'**EQUIPEMENT** qui était celui du conseil municipal sortant :

a) par la pénétration de **LIGNES TÉLÉPHONIQUES DANS LES ÉCARTS**, à la faveur de l'automatisation du programme des P.T.T. 1971, dont la station vient de se terminer à Rocheservière ;

b) par la poursuite des adductions d'**EAU POTABLE**, dans le cadre des programmes du Syndicat de Legé ;

c) par l'achèvement du **RÉSEAU D'ÉGOUTS**, aux limites des pentes naturelles du bourg ;

d) par une amélioration encore plus poussée du réseau routier et par une aide à **L'ASSAINISSEMENT DES COURS DE FERMES ET VILLAGES**. (La Ségouinière sera assainie dès cette année) ;

e) par l'aménagement progressif de la zone d'habitations prévue par le plan d'urbanisme et le percement de voies nouvelles rendant accessibles ces **NOUVEAUX TERRAINS À BÂTIR**. Ceci aidera la **CONSTRUCTION INDIVIDUELLE**, dans le cadre de la libre discussion de devis entre entrepreneurs et constructeurs, et donnera du travail à nos entreprises et artisans locaux ;

f) par le percement d'une **VOIE DIRECTE ÉGLISE - CIMETIÈRE** au fond du parking des halles ;

g) par l'aménagement d'un **TROISIÈME ET VASTE PARKING** à **"TOUS USAGES"** (cars scolaires et autres cars, camions, voitures et deux roues) avec aubette, de façon à encourager les haltes des passants et touristes et à favoriser **L'EXPANSION DU COMMERCE LOCAL**, notamment hôtellerie et commerce de détail ; (parking entre la voie nouvelle et la N 137 bis).

- h) par la poursuite et l'achèvement des réfections de **L'ÉGLISE** ;
i) par l'acquisition aussi prompte que possible du sol nécessaire à la construction du **SECOND TERRAIN DE FOOTBALL**.

TEL EST, DANS SES GRANDES LIGNES, NOTRE PROGRAMME POUR L'IMMÉDIAT. IL CONSTITUE CE QUE NOUS CONSIDÉRONS DEVOIR N'ÊTRE QU'UNE PREMIÈRE ÉTAPE.

PARTICIPATION DE CITOYENS AUTRES QUE LES CONSEILLERS A LA VIE MUNICIPALE.

De même que cela a été fait pour la mise au point du projet municipal de construction des terrains de basket et volley, puis pour les vestiaires, nous vous proposons de faire appel au concours de **"TABLES RONDES MIXTES"**. Elles réuniraient des conseillers et des compétences extérieures au conseil avec **PARTICIPATION DE FEMMES ET DE JEUNES** pour étudier les problèmes en grande commission, émettre des avis et aider ainsi à la mise au point des projets les plus importants à soumettre aux délibérations et décisions du conseil.

CAHIER D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET DOCUMENTATION DE LA POPULATION.

L'initiative prise par la municipalité sortante de publier un cahier d'informations, nous apparaît heureuse et pertinente. Cette initiative semble avoir été appréciée. Tout en maintenant les procès-verbaux détaillés des réunions du conseil qui, jusqu'à présent en tenaient lieu, nous prenons l'engagement de continuer périodiquement cette publication, malgré l'important travail de rédaction et de mise en page que cela représente.

DÉCLARATION FINALE :

Mesdames les Electrices, Messieurs les Electeurs, nous entendons, si vous voulez bien accorder vos voix à notre liste, réaliser ce programme de façon tenace et objective, et dans l'UNION DE TOUS. C'est pourquoi, sans rien ignorer de certaines outrances, nous nous sommes abstenus jusqu'ici — pour sauvegarder cette union — de réactions qui eussent été bien naturelles devant des affirmations par trop fausses diffusées avec animosité parfois.

L'ouverture de la mairie à des personnes diverses leur montrera que le dialogue et la libre discussion y sont de tradition. Chacun pourra ainsi en juger facilement et, en outre, se convaincre que diriger une commune n'est pas toujours chose facile et prend un temps considérable.

Nous vous invitons donc à voter massivement pour notre liste qui se veut continuatrice de l'action municipale intense qui a tant fait pour cette commune depuis la guerre.

Soyez assurés de notre dévouement.

N. - B. - Au moment où nous mettons sous presse, tout vient de se préciser : Vous savez désormais quel est l'enjeu du vote de Dimanche prochain :

- ou bien le succès de notre Équipe, avec son programme cohérent, sa volonté d'union, son désir de servir dans l'intérêt de tous, en collaboration avec le Maire sortant, auquel nous renouvelons l'expression de notre confiance.

- ou bien une Municipalité à Direction **CROUÉ Père, sans aucun programme exprimé ou avoué**, à base de trompeuse et éphémère alliance avec une autre liste, car on n'a jamais vu s'associer de façon efficace et durable ceux qui possèdent et ceux qui clament *"A Bas le Capital!" "Vive l'Aventure!"*.

A vous, Mesdames et Messieurs d'en juger et de décider.

Tout est très clair désormais.

Nous avons confiance en votre sagesse.

LES CANDIDATS
DE LA LISTE DE LA CONTINUITÉ DANS L'ACTION
POUR LE PROGRÈS ET LE RENOUVEAU.

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 14 MARS 1971
Commune de Saint-Philbert-de-Bouaine

**LISTE DE LA CONTINUITÉ DANS L'ACTION
POUR LE PROGRÈS ET LE RENOUVEAU**

1 - HASTINGS Bernard, Maire sortant	Le Gué-Bisfou
2 - GABORIEAU Eugène, Adjoint sortant	La Roche Chotard
3 - HILLÉREAU Auguste, Adjoint sortant	La Favrie
4 - AIRIAU Henri, Conseiller sortant	Le Bourg
5 - CHATELIER Pierre, Conseiller sortant	Landefrère
6 - ÉPIARD Gérard, Conseiller sortant	Le Pas-Maré
7 - HERVOUET Gilbert, Conseiller sortant	La Sécherie
8 - SAUVAGET Armand, Conseiller sortant	La Morlière
9 - SORIN Théophile, Conseiller sortant	Le Bourg
10 - BONNET Arthur, Industriel	Geneston
11 - BUGEAU Guy, Instituteur	Le Bourg
12 - DUGAST Augustin (Père) Agriculteur	La Sévetière
13 - HONORÉ Gaston, Agriculteur	La Petite Héraudière
14 - JAUNET Auguste, Agriculteur	La Bélézine
15 - MOLLÉ Jean, Commerçant	Le Bourg
16 - MORANDEAU Henri, Ouvrier	Le Bourg
17 - PICHAUD Emile (Fils), Salarié	La Sauzaie

La Commune à l'heure des Municipales

Nous sommes tous concernés par les Elections Municipales.

Un choix s'impose. Pourquoi ?

Nous devons pouvoir nous exprimer par un vote personnel.

Nous sommes tous intéressés par la marche de la Commune.

En fait, comment participons-nous ?

- dans les projets ;
- dans le budget.

Nous voulons que chaque homme, chaque femme puisse comprendre, contrôler les décisions qui concernent la collectivité locale.

Ce que nous proposons POUR UNE MEILLEURE REPRESENTATIVITÉ :

- **des femmes** dans le Conseil, non seulement dans le Service Social, mais pour « suivre » toute la vie de la Commune ;
- **des jeunes** pour leur dynamisme. Ils sont partie prenante et leur avenir en découle.

Le Conseil Municipal ne peut plus être un cercle fermé où tout se décide dans quelques têtes, mais plutôt UNE ÉQUIPE qui permet à tous de rechercher des solutions pour résoudre nos problèmes. Des formules nouvelles sont à inventer, c'est avec l'idée de chacun que nous pourrons progresser.

Nous pensons, entr'autres, qu'un BULLETIN COMMUNAL sortant **régulièrement** serait très souhaitable pour rendre compte :

- des réunions du Conseil,
- de la vie de la Commune.

Le Conseiller ne doit-il pas, avant tout, écouter ceux qui l'ont élu pour que les décisions prises soient l'affaire de tous ?

Nous souhaitons également que les Electeurs, pour une meilleure formation civique, aient la possibilité d'assister aux réunions du Conseil Municipal.

LES CANDIDATS.

ELECTIONS MUNICIPALES

du 14 Mars 1971

LISTE POUR L'AVENIR

CHOBLET Jean-Baptiste, Préparateur.

SAUVAGET Christine, Agricultrice.

GRIS Elie, Maçon.

MORISSET Jean-Claude, Libraire.

THIBAUT Jeanine, Agricultrice.

SAUVAGET Albert, Agriculteur.

BRENON René, Agriculteur.

DRONET Andrée, Commerçante.

MOREAU Pierre, Agriculteur.

Etude et Réflexion

Ce que nous relevons dans l'exposé du pouvoir autoritaire et personnel :

— ORIENTATION DE NOTRE ACTION :

Terminer les réalisations en cours de stagnation. La construction d'une salle municipale : projet qui aurait pu se réaliser il y a 12 ans et pouvait être subventionné à l'époque. Opposition de M. le Maire !

Agir dans l'intérêt de tous et rester à l'écoute de tous : ce que M. le Maire n'a jamais fait depuis 24 ans !

Participation élargie des femmes : M. le Maire a toujours été un adversaire des femmes dans le Conseil Municipal, d'accord pour les femmes au Bureau d'Aide Sociale, mais pas au Conseil Municipal.

Notre programme : la politique de l'emploi ! Une offre d'installation d'usine pour emploi féminin aurait certainement pu se réaliser. Non ! Il ne fallait pas... Il fallait attendre que notre industrie communale soit prête à recevoir ces dames, mais quand ?

Notre intention est d'accélérer la mise en pratique du Plan d'Equipement : quelle vaste blague !

Le téléphone ? Des communes bien moins importantes que la nôtre le possèdent depuis de nombreuses années dans les villages. La S.E.M.A.B. n'étant pas la cause majeure du manque de lignes, les demandes étant faites bien avant l'implantation de l'usine.

L'eau, les égouts, l'assainissement : à part un village nommé on ne vous dit pas quand tout cela se réalisera.

Aménagement de terrain à bâtir favorisant la construction de maisons individuelles, ce qui donnera du travail aux entreprises locales : c'est maintenant que M. le Maire y pense ! Il est temps, alors que toutes les entreprises du bâtiment sont pratiquement sans travail.

L'aménagement d'un vaste parking. Ah ! quelle misère d'entendre cela, quand il n'y a même pas de quoi payer quelques buses en face de l'école des garçons pour faire stationner le car scolaire.

Et en plus favoriser le commerce local : le mot destruction conviendrait mieux.

Poursuite et achèvement des travaux de l'Eglise : un artisan de la Commune attend depuis 2 ans que l'on veuille bien répondre à son devis par une acceptation ou un refus — ce qui vous montre que M. le Maire fait tout ce qu'il peut pour favoriser les artisans locaux.

La participation des citoyens autres que les Conseillers dans les affaires de la Commune : ce serait croire au Père Noël ! Les Conseillers n'ont jamais pu se faire entendre et c'est après 24 ans de règne que cela changerait ! Ce serait vraiment extraordinaire.

Un Cahier d'Informations Municipales : un cahier retraçant l'histoire et faits qui avantagent M. le Maire, mais tout ce qui le désavantage passe sous silence ou bien est étouffé par de grands discours et félicitations. Non ! Nous n'avons pas besoin de cette partition de musique dont beaucoup de personnes ne comprennent pas les accords et qui donne un surcroît de travail à nos secrétaires. Un simple bulletin donnant le compte rendu des réunions du Conseil Municipal serait amplement suffisant.

Déclaration finale : le dialogue, la libre discussion y sont de tradition. Qu'est-ce qu'il ne faut pas entendre ! Chacun pourra ainsi en juger : il faudrait que M. le Maire vive, non pas un étage au-dessus de nous, mais au niveau de sa Commune, donc ne pas voir les problèmes de son air hautain.

La solitude : cette maison qui reçoit nos vieillards est implantée depuis 10 ans dans notre Commune, avec un personnel à votre disposition qui se dévoue jour et nuit, est jusqu'à ce jour restée dans l'oubli (pas un petit mot au moment des fêtes pour donner un peu de réconfort à nos vieillards) et est inconnue sur le Cahier Municipal.

Les voyages à l'étranger pour faire connaître la gastronomie de notre pays dépassent largement le cadre de notre Commune et les problèmes qui s'y rattachent.

Nous concluons par ceci :

Electeurs, Electrices, si vous ne faites pas partie de ce qu'on appelle une classe privilégiée que sont les notables, eh bien qui êtes-vous ? Vous êtes là pour subir, vous taire et payer ; à part cela, vous pouvez vaquer à vos occupations.

Monsieur le Maire, quand vous dites de vos opposants : « A bas le Capital ! Vive l'Aventure ! », n'êtes-vous pas vous-même le parfait Capitaliste ? Et l'Aventure ? Parlons-en ! Vous nous la faites vivre depuis 24 ans. Cela a assez duré.

Notre but n'est pas de démolir, mais de construire avec la participation et le conseil de tous.

COMMUNE de St-PHILBERT de BOUAIN

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 14 et 21 MARS 1971

Mesdames, Messieurs,

- *Nous ne sommes pas contre le Conseil Municipal*
 - *Ce que nous demandons c'est un maire dans la commune*
 - *Un maire à la disposition de la commune*
 - *Et non la commune à la disposition du maire*
- Pour ce faire votez pour le candidat que nous vous proposons*

CROUÉ René Père

COMMENT VOTER

Sur les listes qui vous seront proposées, rayer le nom de Mr HASTINGS et joindre le bulletin avec le nom de notre candidat.

Pour que votre vote soit valable il ne faut pas plus de 17 conseillers.

Nous comptons sur votre compréhension et vous en remercions d'avance.

CONSEILLERS MUNICIPAUX élus les 14 et 21 Ma

NOMBRE de suffrages obtenus	NOM	PRÉNOMS	DATE de naissance	LIEU DE NAISS
494	HERVOUET	Gilbert	28-06-1923	St PHILBERT-DE
459	BUGEAU	Guy	22-06-1914	BASSE-GOULA
436	GABORIAU	Eugène	25-03-1914	St PHILBERT-D
687	AIRIAU	Henri	03-09-1925	"
665	EPIARD	Gérard	31-01-1927	"
658	PICHAUD	Emile (fils)	24-04-1945	"
652	MAUNET	Auguste	17-03-1940	St HILAIRE-DE-L
639	DRONET	Audrée	08-08-1924	LE GÉ
614	SAUVAGET	Armand	22-02-1906	St PHILBERT-DE
613	MOREAU	Pierre (fils)	16-10-1924	"
598	MOLLÉ	Jean	13-11-1919	"
586	HONORÉ	Gaston	10-02-1937	"
530	SAUVAGET	Christine	28-05-1939	NINES-15an
524	CAOUE	René (père)	09-05-1912	BELLEVILLE-SUR-V
504	MORANDEAU	Henri	21-01-1932	NORMAISON (
481	BONNET	Arthur	06-05-1899	Pontbess (L
478	CHÂTELIER	Pierre	09-08-1928	La PLANCHE

Elections Municipales du 13 Mars 1977

Liste d'Union et de Progrès pour la gestion et l'expansion des intérêts communaux



Electrices, Electeurs,

Il y a six ans, vous nous avez confié la gestion et l'administration de la Commune.

C'était une lourde charge. Nous avons fait de notre mieux, et toujours en équipe, n'ayant d'autre but que de chercher à oeuvrer en vue du bien commun, en améliorant les conditions de vie et le travail de tous indistinctement.

Aujourd'hui, nous vous demandons de renouveler notre mandat pour continuer la meilleure gestion possible, et progrès et l'expansion de notre commune.

Notre liste est constituée de 17 personnes qualifiées et connues, représentant autant que cela est possible les différents quartiers du bourg et de la campagne. Elle tient compte également des principales catégories socio-professionnelles et des tranches d'âge afin que tous puissent se documenter auprès des conseillers, faire valoir leurs idées, leurs désirs et se sentent représentés.

Ce que nous avons fait, vous le savez. Le Bulletin Municipal vous apporte chez vous le résumé de toutes les questions traitées au Conseil Municipal : nos projets, nos désirs, nos inquiétudes et nos réclamations aussi.

De plus, ce même bulletin vous donne chaque fois divers renseignements pratiques et utiles avec pages réservées aux activités des sociétés. Nous désirons le continuer et si possible l'améliorer avec nos modestes moyens.



Pour mémoire, nous vous rappelons quelques réalisations :

Constructions de divers lotissements - Parkings - Voie directe Eglise-Cimetière - Implantation de l'usine TRONICO (65 emplois féminins). Services nouveaux dans le domaine médical : Docteur - Pharmacie - Dentiste - Kinésithérapeute - Infirmière. Professions nouvelles et prochainement : Ambulance - Auto-Ecole... Réparation de l'église (tempête du 13/2/72 !) et des bâtiments communaux, salle paroissiale - Bureau des P.T.T. - Construction de la Mairie - Equipement - Eclairage public et des terrains de sports - Téléphone - Extension des réseaux eau potable et égouts - Renforcement des lignes électriques - Constructions et entretien des routes - Matériel de lutte contre l'incendie et nouveau local des S.P. - Remembrement - 2ème terrain de sports - Améliorations Terrains de basket, Tennis, Abri Boules, vestiaires... Et dernièrement la bibliothèque gratuite - Remplacement du Plan d'Urbanisme par l'élaboration du P.O.S. en cours : la population sera consultée pour avis, avant son application définitive.

NOTRE PROGRAMME :

Consultation des représentants de sociétés, d'associations pour les équipements ou aménagements les concernant. Commissions "extra-municipales" plus nombreuses.

Terminer les projets en cours. Construction d'une nouvelle station d'épuration ; celle qui existe depuis quinze ans est nettement insuffisante et a failli faire refuser le Lotissement du "Cerne du Moulin". Améliorer et recalibrer certaines voies du bourg, C.D. 74 et 937. Construction de trottoirs et aménagement de carrefour.

Voirie rurale connexe au remembrement. Assainissement des rues de villages. Aménagement de salles de réunions confortables pour tous (sociétés, 3ème âge). Terminer les extensions du service d'eau potable et les renforcements des réseaux électriques. Logements H.L.M. et lotissement. Dénomination des rues du bourg. Aménagement de la zone artisanale selon les besoins. Favoriser le commerce en succitant la pose de panneaux publicitaires aux entrées de l'agglomération. Etude de projet de salle de sports avec les intéressés : jeunes, artisans, contribuables, selon les possibilités financières et l'obtention des subventions des programmes de la Jeunesse et des Sports. Favoriser l'emploi par le développement de ce qui existe ou le développement de la zone artisanale.

Des promesses irréalisables ou dangereuses, nous n'en ferons pas.

Il faut se rappeler que lorsque les candidats font des promesses, ce sont les contribuables qui paient.

Nous sommes décidés à continuer à faire pour le mieux, avec nos moyens, sans pour autant négliger les aides extérieures (subventions), mais sans écraser les contribuables.

Nous avons su faire face au cours des six années écoulées à des situations souvent difficiles, parfois même, semblant à première vue inextricables. Grâce à l'esprit d'équipe régnant dans le groupe, chacun apportant ses conseils ou son appui, aucun problème n'est resté sans solution.

C'est ce que nous continuerons à faire, simplement, amicalement, dans l'intérêt de tous.

Nous vous présentons une liste de candidats dignes de vos suffrages.

Votez pour eux.

Les candidats de la liste d'Union et de Progrès pour la gestion et l'expansion des intérêts communaux

COMMENT VOTER

Prenez la liste qui vous convient :

- Vous pouvez la mettre telle quelle dans l'enveloppe ;
- Vous pouvez rayer des noms sans les remplacer ;
- Vous pouvez rayer des noms et les remplacer soit par des noms d'une autre liste, soit par des noms à votre choix ;

Dans le cas où il y aurait plus de 17 noms :

- sur une seule colonne, seuls les 17 premiers seront retenus ;
- sur 2 ou 3 colonnes ou sur plusieurs bulletins, ce vote sera nul.

Elections Municipales du 13 Mars 1977

—••—

**Liste d'Union et de Progrès
pour la Gestion et l'Expansion des Intérêts Communaux**

—••—

- 1 AIRIAU Henri
Artisan-Commerçant - Le Bourg
- 2 ARNAUD Louis
Chauffeur - La Boule
- 3 BATY Evelyne
Infirmière - La Croix des Landes
- 4 BUGEAU Guy
Enseignant - Le Bourg
- 5 CHATELIER Pierre (Père)
Agriculteur - Landefrère
- 6 CROUÉ René (Père)
Entrepreneur - Le Bourg
- 7 DRONET Andrée
Commerçante - Le Bourg
- 8 FRANÇOIS Joseph
Ouvrier - Le Bourg
- 9 GABORIEAU Eugène
Agriculteur - La Roche-Chotard
- 10 HERVOUET Gilbert
Agriculteur - La Sécherie
- 11 HONORÉ Gaston
Agriculteur - La Petite Heraudière
- 12 JAUNET Auguste
Agriculteur - La Bellezine
- 13 MORANDEAU Henri
Ouvrier - Le Bourg
- 14 MOREAU Pierre (Père)
Agriculteur - La Lardièrre
- 15 PICHAUD Emile (Fils)
Agriculteur - La Sauzaie
- 16 SAUVAGET Christine
Agricultrice - La Basse-Blinière
- 17 SAUVAGET Michel
Chef de Service - Le Bourg

Elections Municipales du 13 Mars 1977

Mesdames, Messieurs,

La Commune, c'est d'abord la réunion des familles habitant sur un même territoire, ayant des intérêts communs. C'est pourquoi, nous ne pouvons nous désintéresser des affaires communales que le Conseil Municipal a la charge de gérer.

Aussi ne devons-nous pas voter à la légère, car de l'activité des conseillers municipaux, dépend l'avenir de notre commune.

Certaines communes végètent alors que d'autres, sous l'impulsion et l'initiative de Conseils Municipaux très actifs, réussissent à améliorer très sérieusement les conditions de vie des habitants.

Nous devons nous rendre compte de l'importance extrême du choix du conseiller municipal, dont le rôle est de créer un cadre de vie permettant l'épanouissement réel des habitants sur tous les plans.

Agir dans l'intérêt de tous - Rendre service à tous - Rester à l'écoute des besoins de tous : des jeunes en chômage ou à la recherche d'un premier emploi - des travailleurs les plus défavorisés dans la conjoncture économique difficile - des agriculteurs jeunes ou âgés, victimes des effets d'une société au fort courant inflationniste - donner du travail aux entreprises locales et aux artisans locaux, par exemple, en créant des lotissements communaux et en accélérant les formalités nécessaires à la construction.

Bref, la chaîne est sans fin et le commerce local, si durement éprouvé par les principes injustes et hautement condamnables de la déviation, bénéficierait très rapidement des bienfaits de l'évolution démographique. Il faut écouter aussi les personnes âgées si souvent incomprises, et mettre également un peu plus d'égalité et de justice dans les rouages de la Commune, et par là, de la Société.

Marcher ensemble sur le même chemin, c'est envisager l'avenir avec confiance et optimisme.

Toutes les grandes lignes d'action définies ci-dessus vous incitent à voter

Michel ROY

Merci d'avance,

Bien amicalement,

1977

CONSEILLERS MUNICIPAUX élus les 13 et 20 IV

OMBRE de ages obtenus	NOM	PRÉNOMS	DATE de naissance	LIEU DE NAISSANCE
1012	BATT	Evelyne	14.03.1954	CHAUCHE (Vaudes)
1007	GABORIEAU	Eugène	25.02.1914	ST PHILBERT DE BOUAIN
999	ANGEAU	Pierre	22.06.1914	BASSE-LOUAIN (L)
977	MOREAU	Pierre	16.10.1924	ST PHILBERT DE BOUAIN
960	MORANDEAU	Henri	21.01.1932	MORMAISON (Vaudes)
950	HERNUET	Gilbert	29.06.1923	ST PHILBERT DE BOUAIN
938	FRANÇOIS	Joseph	01.01.1925	"
938	ARNAUD	Louis	19.11.1948	"
879	SAUNET	Auguste	17.03.1940	ST HILAIRE DE LOULAY (L)
871	ERQUE	René	09.05.1912	BELLEVILLE SUR VIE (L)
819	PICHAUD	Emile	24.04.1945	ST PHILBERT DE BOUAIN
862	AIRIAN	Henri	03.03.1925	"
832	SAUVAGET	Christine	23.05.1939	NIMES (Gard)
818	SAUVAGET	Michel	21.03.1931	ST PHILBERT DE BOUAIN
698	CHATELIER	Pierre	09.08.1918	LA PLANCHE (L)
692	HONORE	Gaston	12.02.1931	ST PHILBERT DE BOUAIN
638	ROU	Michel	27.01.1950	"